

■ **S.I. Bellingard A en liquidation**, à Lausanne, société anonyme dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 26.04.2002, p. 15). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.  
Journal no 8266 du 27.08.2002  
(00624800 / CH-550.0.073.352-3)